



Chiffres clés du développement du personnel des hautes écoles

Les changements observés dans la composition du personnel des hautes écoles témoignent des évolutions sociales en cours. Ces dernières années, les membres du personnel personnel, tout comme la proportion des femmes et des personnes de nationalité étrangère, ont augmenté au sein des hautes écoles suisses.

Le premier annuaire statistique de la Suisse (1891) utilisait déjà les données relatives aux professeurs d'université pour calculer les ratios d'encadrement. C'est depuis 1980 que les données sur le personnel des hautes écoles universitaires (HEU) sont récoltées par l'OFS avec le niveau de détail actuel. La récolte des données des hautes écoles spécialisées (HES) a débuté en 2000, après la création, dès le milieu des années 1990, des HES à partir d'une partie des écoles supérieures. Les hautes écoles pédagogiques (HEP) ont vu le jour au début du nouveau millénaire, lorsque la formation des enseignants a été entièrement transférée au niveau tertiaire. Auparavant, la formation des enseignants se situait à mi-chemin entre les niveaux secondaire et tertiaire. La collecte des données sur le personnel des HEP a débuté en 2005.

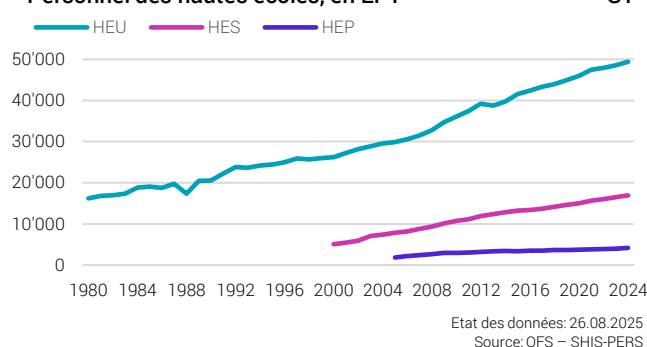
Ces trois enquêtes sur le personnel des HEU, des HES et des HEP enregistrent chaque année les ressources humaines dont disposent les hautes écoles suisses. Elles renseignent sur l'ensemble des personnes qui y ont été employées au cours d'une année civile. Les équivalents plein temps (EPT) sont également pris en compte : Un EPT correspond à un taux d'occupation de 100% pendant 12 mois (un taux d'occupation de 50% pendant 6 mois correspond donc à 0,25 EPT). En 2024, le personnel des hautes écoles comptait près de 70'500 EPT (G1), tous types confondus. Près de 70% de ces emplois sont pourvus dans les HEU, 24% dans les HES, et 6% dans les HEP. En 2005, ces proportions des EPT étaient de 75% (HEU), 20% (HES) et 5% (HEP).

En 45 ans, les EPT ont plus que triplé (+205%) dans les HEU. Dans les HES, les EPT des employés ont augmenté de 235% en 25 ans. En 20 ans, les HEP ont vu leurs effectifs en EPT s'accroître de 127%.

Le nombre d'étudiants a augmenté depuis 1980 de 274% dans les HEU, depuis 2000 de 355% dans les HES, et depuis 2005 de 235% dans les HEP. Parallèlement à ces augmentations similaires, la recherche a pris une plus grande part des taux d'activités.

Personnel des hautes écoles, en EPT

G1



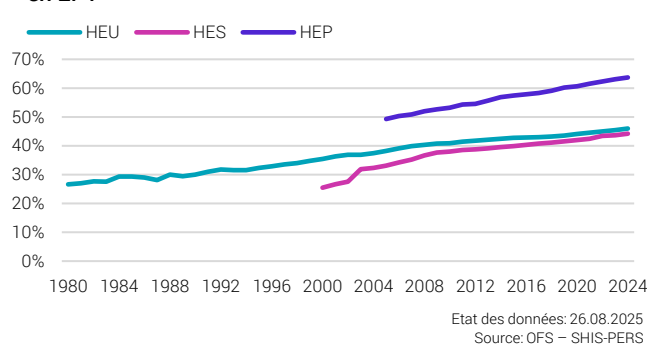
1. Proportion de personnel féminin

L'augmentation de la proportion de femmes contribue à une meilleure utilisation du potentiel de la main-d'œuvre qualifiée et au renforcement des performances de la Suisse.¹

Depuis 1980, la proportion des EPT du personnel féminin travaillant dans les HEU, toutes catégories de personnel confondues, a augmenté de manière constante (G2), passant de 26.6% à 46.0% en 2024. Dans les HES, depuis 2000, cette proportion est passée de 25.5% à près de 44.2%. Dans les HEP, la proportion de femmes occupant des postes à temps plein est passée d'une répartition presque paritaire en 2005 (49.3%) à 63,7% en 2024.

Proportion de femmes selon le type de haute école, en EPT

G2



¹ [Programme Equité - Promouvoir l'égalité \(2005-2028\) - swissuniversities](#)

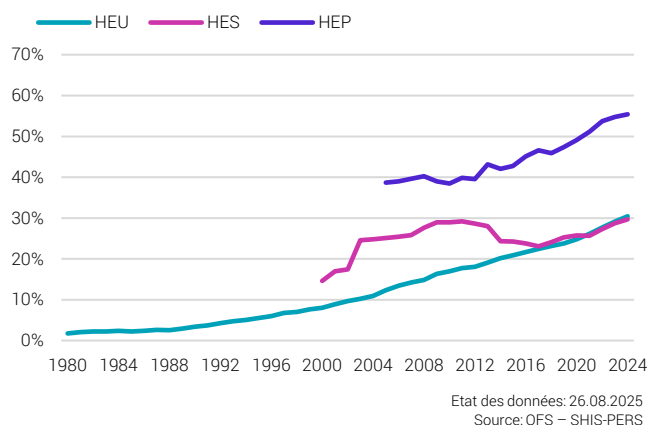
2. Catégories de personnel

Le personnel des hautes écoles comprend le personnel administratif et technique, les assistants et assistantes, les doctorants et doctorantes, les collaborateurs et collaboratrices scientifiques. Au cours des dernières décennies, la proportion de femmes a augmenté dans toutes ces catégories de personnel. Les sujets largement discutés dans les cercles professionnels et politiques sont la catégorie de personnel des plus hauts postes de direction académique,² les professeurs et professeurs et, en raison de la pénurie de spécialistes depuis le milieu des années 2000, les matières MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technologie).³

2.1 Professeures

La proportion des EPT des professeures des HEU ont fortement augmenté, passant de 1.75% en 1980 à plus de 30.4% en 2024 (G3). Dans les HES, la proportion de femmes parmi les professeurs était de 14.6% en 2000. Elle a atteint un premier pic en 2011, avec 29.2% de femmes, suivi d'un léger fléchissement jusqu'en 2017, avant de repartir à la hausse. En 2024, ce taux est passé à 29.7%. Dans les HEP, la parité a été dépassée avec 51.1% de femmes en 2021. Le taux, de 39.7% en 2005, est monté à 55.4% en 2024.

Proportion de professeures par types de hautes écoles, en EPT G3



Dans les HES, l'augmentation entre 2002 et 2003 de la proportion de femmes est principalement due à l'intégration de la Haute Ecole spécialisée de santé-social de Suisse romande dans la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).⁴

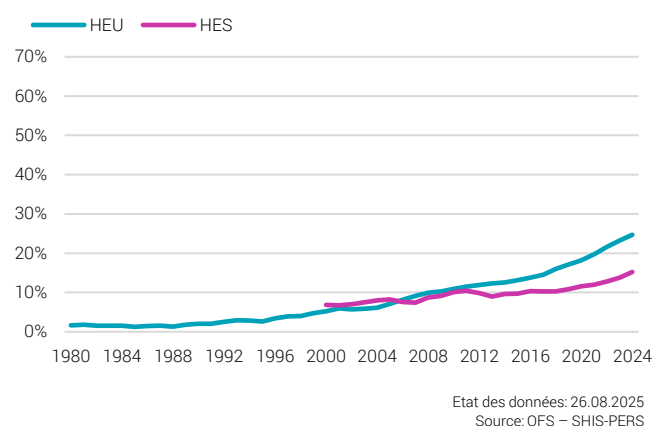
La révision de 2013 comprenant, entre autres, une modification des définitions des catégories de personne, a réaffecté certains professeur(e)s à d'autres postes d'enseignement. Cette révision est à l'origine de la diminution du taux de professeures durant les années 2012 et 2013.⁵

2.2 Professeures dans les branches MINT et non MINT

Cette évolution de la représentativité des femmes se retrouve également dans les branches MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique).

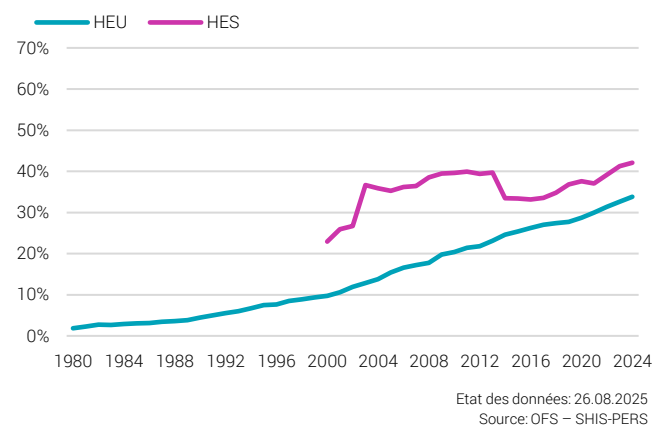
Les EPT des professeures des branches MINT dans les HEU sont passés de 1.6% en 1980 à 24.7% en 2024 (G4). La progression dans ces branches est donc plus faible que pour l'ensemble des branches enseignées. Dans les HES, les EPT des professeures sont passés de 6.9% à 15.2% entre 2000 et 2024. La tendance est restée stable, contrairement au déclin observé dans toutes les branches. Il n'y a pas de branches MINT dans les HEP.

Proportion de professeures des branches MINT par types de hautes écoles, en EPT G4



Les effets de l'intégration de la Haute école spécialisée santé-social de Suisse romande en 2003 et de la révision de 2013 sont particulièrement perceptibles dans les branches non MINT. La proportion de professeures dans ces branches est supérieure à celle de l'ensemble des professeurs. Cette proportion est passée de 1.85% à 33.8% entre 1980 et 2024 dans les HEU, et de 23.0% à 42.9% entre 2000 et 2024 dans les HES (G5).

Proportion de professeures des branches non MINT par types de hautes écoles, en EPT G5



² [Les filières MINT dans les hautes écoles - Édition 2024 | Publication](#)

³ [Gendermonitoring – Swissuniversities](#)

⁴ [Histoire de la HES-SO \(2004-2007\)](#)

⁵ [Fiche signalétique : Personnel des hautes écoles](#)

3. Nationalité

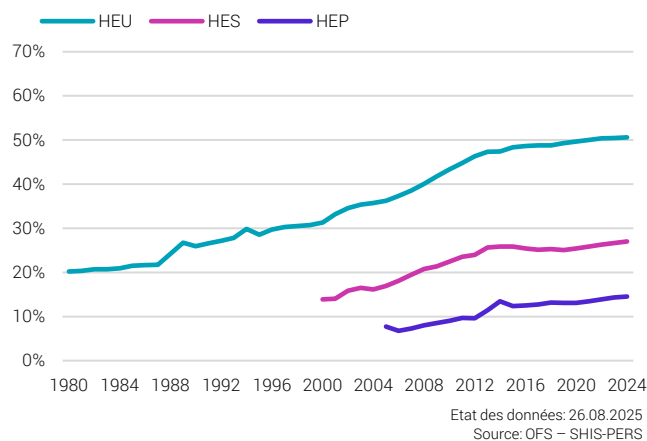
La proportion de personnel de nationalité étrangère sert d'indicateur clé de l'attractivité et de l'ouverture des Hautes Ecoles en tant qu'employeur sur un marché du travail de plus en plus internationalisé⁶ – en particulier au niveau des HEU.⁷

3.1 Personnel de nationalité étrangère

Au sein des HEU, la part des EPT du personnel de nationalité étrangère a augmenté de manière constante, passant de 20.2% en 1980 à 48.3% en 2015 (G6). Depuis, la progression a fortement ralenti, pour atteindre 50.6% en 2024. Dans les HES, l'augmentation est moins marquée, passant de 13.9% en 2000 à 27.0% en 2024. Après avoir régulièrement augmenté jusqu'en 2012, le taux est resté stable jusqu'en 2024. Les EPT des employés de nationalité étrangère dans les HEP sont passés de 7.8% en 2005 à 14.5% en 2024.

Les HEU sont fortement engagées dans la recherche fondamentale et dans la production de savoir scientifique. La qualité et la comparabilité internationale des résultats de recherche contribuent à y attirer des chercheurs du monde entier. A l'opposé, l'ancrage des HES et HEP dans le tissu professionnel et éducatif national et leur recherche orientée sur l'application pratique⁸ favorise un recrutement plus local.

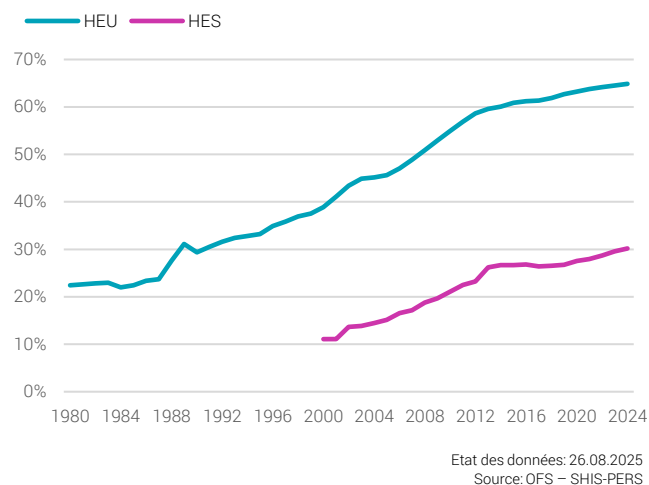
Proportion du personnel de nationalité étrangère, en EPT **G6**



3.2 Personnel de nationalité étrangère des branches MINT et non MINT

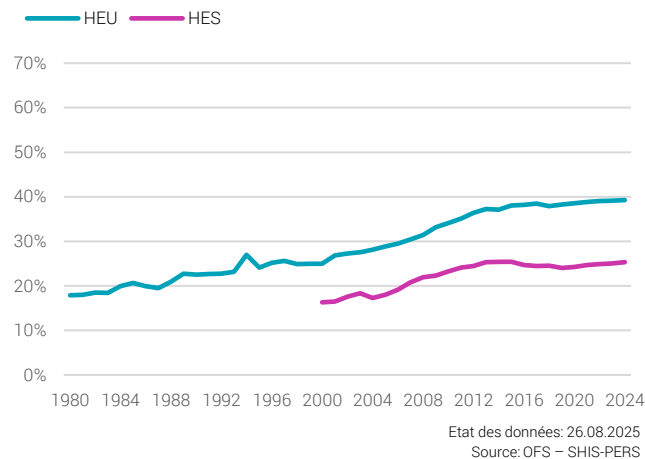
Dans les HEU, on constate une augmentation plus marquée des EPT du personnel de nationalité étrangère dans les branches MINT : la proportion est passée de 22.4% en 1980 à 64.9% en 2024. Un ralentissement de la croissance depuis 2015 est perceptible. Dans les HES, les équivalents plein temps du personnel de nationalité étrangère dans les branches MINT ont presque triplé, passant de 11.1% en 2000 à 30.2% en 2024.

Proportion du personnel de nationalité étrangère des branches MINT, en EPT **G7**



Le personnel de nationalité étrangère est moins représenté dans les branches non MINT. De 17.9% en 1980, le taux est passé à 39.3% en 2024 (G8) dans les HEU, avec une augmentation très faible depuis 2012. Dans les HES, la proportion de personnel de nationalité étrangère est restée stable après une augmentation de 16,3 % en 2000 à 25,8 % en 2014.

Proportion du personnel de nationalité étrangère des branches non MINT, en EPT **G8**



⁶ [Stratégie et planification - swissuniversities](#), voir 2. Assurer l'excellence internationale de la Suisse

⁷ Pour une analyse de la nationalité des doctorants, voir la publication : [Population doctorale, diplômes de doctorat et personnes employées dans une haute école durant le doctorat 2022](#)

⁸ [Hautes écoles spécialisées](#) (Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation)

4. Personnel selon les prestations

Les hautes écoles ont un quadruple mandat : formation de base, recherche et développement, formation continue et prestations de services. Les hautes écoles universitaires ont en outre pour mandat d'assurer une formation approfondie. Parmi ces activités, dans les HEU, c'est la prestation Recherche et développement qui mobilise la plus grande part des EPT.

Entre 2006 et 2024, la part des EPT de l'enseignement de base dans les HEU a baissé de 29.3% à 23.9%, alors que la prestation Recherche et développement a augmenté durant la même période de 50.1% à 58.3% (G9). La prestation formation approfondie a légèrement diminué, passant de 7.8% à 7.2%. La part des EPT dévolus à la formation continue a, quant à elle, légèrement diminué, passant de 3.0% à 2.8%. Quant aux prestations de service, elles sont passées de 9.9% à 7.8% des EPT.

Dans les HES, entre 2006 et 2024, les EPT dévolus à la recherche et au développement ont augmenté, passant de 21.9% à 35.3%, alors que les EPT pour l'enseignement de base ont diminué de 64.9% à 54.5% (G10). Les EPT consacrés à la formation continue sont passés de 6.6% à 7.4%, et ceux dévolus aux prestations de service de 6.6% à 2.7%.

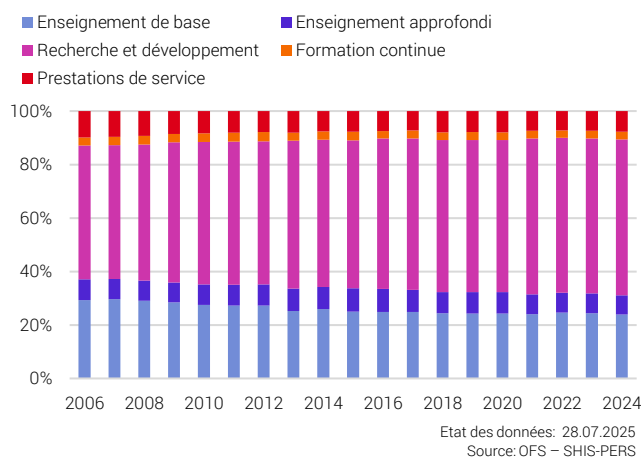
Dans les HEP, entre 2006 et 2024, les EPT dévolus à la recherche et au développement ont plus que doublé, passant de 8.9% à 19.6%, alors que les EPT pour l'enseignement de base ont diminué de 67.4% à 58.9% (G11). Ceux consacrés à la formation continue sont passés de 6.0% à 12.9%. Dans le même temps, les EPT des prestations de service ont diminué de 14.7% à 8.6%.

L'introduction d'un nouveau manuel pratique pour la comptabilité analytique dans les HEP en 2013⁹ et l'introduction de la loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE¹⁰) en 2015 ont uniformisé les bases juridiques pour l'ensemble des hautes écoles. Cette harmonisation entre les hautes écoles a amené des ajustements au cours des années précédentes, notamment à travers la distinction claire entre la formation continue et les prestations de services. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de modification des proportions entre ces deux types de prestations entre 2011 et 2015.

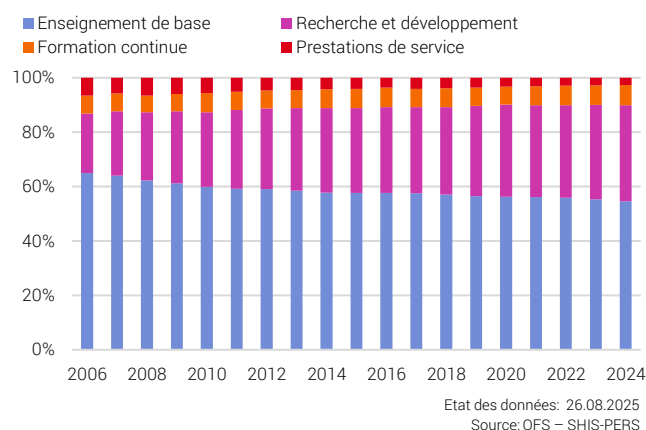
⁹ [Fiche signalétique : Finances des hautes écoles](#)

¹⁰ [Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles](#)

Personnel des HEU selon le type de prestations, en EPT G9



Personnel des HES selon le type de prestations, en EPT G10



Personnel des HEP selon le type de prestations, en EPT G11

